

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 52

Artikel: Le notaire de Rougemont : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 25 décembre 1915 : Le notaire de Rougemont. — Lo tsâno bornu (J. E.). — Noël. — Epitaphe d'un buveur. — A propos du « Lion d'Or ». — Les Amis de la Liberté. — L'effeuilleuse (Henri Renou) (A suivre). — Epigramme.

LE NOTAIRE DE ROUGEMONT

II

Nous avons laissé Jean-Pierre-Moïse Loup, le notaire de Rougemont, sur sa galerie, en train d'observer, par une matinée d'avril 1706, les lessiveuses que met en fuite l'approche de Suzanne Allamand. Qu'avait donc cette femme de si redoutable ? Le notaire va nous le dire :

Il n'est bruit dans toute la paroisse que de la Suzanne Allamand. J'avais donné charge à ma femme de savoir adroitement de la Claudine Reynaud ce qu'on dit d'elle. Tant la Claudine que la Madeleine Yersin ne se sont pas fait faute de nous venir rapporter les bruits qui courent. Tous et un chacun, et surtout les femmes, disent ouvertement qu'elle est sorcière et vaudaise comme son père et son père-grand et tous ceux de sa famille, et qu'elle a communication avec le Malin, tellement qu'elle porte sa marque sous la langue dans la chair. On dit qu'elle fait enchanter et déchanter, qu'elle sait tirer le lait des vaches, de sorte que ceux qui les traient n'en peuvent point avoir, tandis qu'elle, avec une ou deux vaches seulement, elle a sa chaudière pleine, que même depuis le Crau elle tire le lait à ceux de la montagne de Rodomont et de la Comba, qu'elle peut de même tirer les œufs des poules. On dit qu'elle connaît des secrets de maléfices, que quand elle regarde une bête ou une gent, elle la fait aller à mal, ou même mourir. On dit aussi qu'on la rencontre souvent à heure tarde par les charrières et chemins, où c'est qu'elle disparaît tout à coup sans qu'on sache où elle a passé. Regardez-la, que dit la Claudine Reynaud, quand elle va dans les maisons ou sur les champs, on voit bien qu'elle est sorcière, elle ne peut pas se tenir au repos.

Quant à Pierre Buenzod, son mari, les gens disent qu'il est devenu sorcier avec elle, et qu'il a aussi communication avec le diable, et qu'il est marqué de Satan sous la langue, du côté droit en la chair. Il faudrait prendre un couteau tout rouge de feu et leur plumer la langue à tous les deux ; cela leur serait bon. On dit aussi qu'ils s'en vont tous deux danser sur le Maringou, et que Pierre Buenzod se fait en chat pour y aller.

On accuse aussi la sœur de la Suzanne Allamand d'être sorcière. On dit qu'elle est marquée du diable entre le ventre et la cuisse, dedans la chair du côté droit et qu'elle se fait en courbeau (corbeau) pour aller sur le Maringou.

Celui qui regarderait bien à l'entour de la maison de Pierre Buenzod y verrait un grand homme noir qui a des cornes sur la tête et qui tourne autour de sa femme.

Toutes ces choses me semblent bien extraordinaires et j'ai peine à y croire. Pour quant à moi, malgré ce qu'on dit de Suzanne Allamand et des siens, je n'en sais autre chose que tout bien et tout honneur. C'est une femme laborieuse et d'ordre, qui fréquente assez bien les prêches et saintes assemblées.

D'ores en avant je vais m'efforcer de prendre information de tout ce qui se raconte dans la commune touchant Suzanne Allamand et ses prétendus maléfices.

En ces temps-là, à Rougemont comme partout, les puissances infernales jouaient un grand rôle dans les imaginations. L'extrême misère, autant que l'ignorance, détraquait les esprits. « Des cerveaux affaiblis par les privations ou enfiévrés par les excès, écrit Benjamin Dumur, virent facilement le diable en personne apparaître au premier appel et crurent réellement entrer en rapport avec lui. Il se trouva d'ailleurs, comme toujours, des gens sans scrupules, qui, dans de ténébreux desseins, surent intervenir au moment opportun et entretenir, par de coupables manœuvres, ces dispositions d'esprit malades. Il ne leur fut pas difficile de se transformer en diables rouges, verts ou noirs, de faire miroiter de l'or, de prodiguer les promesses fallacieuses, d'obtenir la conclusion de pactes horribles. Pour mieux accréditer leur puissance, ils laissaient sur le corps de leurs dupes quelque trace indélébile. C'était « la marque ». Qui saura jamais combien de véritables criminels, restés cachés et impunis, parvinrent, par de semblables machinations, à satisfaire des animosités personnelles, ou à assouvir des passions inavouables ou d'infâmes débauches ! Des animaux domestiques, même des hommes, périrent sans doute, de temps à autre, par le poison, beaucoup moins que ne le prétendit la rumeur publique ; mais sous le coup de l'épouvante, tout événement imprévu, tout décès subit furent bientôt attribués à quelque redoutable sortilège ».

Frappé déjà au milieu du XVII^{me} siècle par le lamentable état d'esprit des populations, le Synode assemblé à Lausanne en mars 1652, avait proposé à LL. EE. d'y remédier par une série de sages mesures. Il les pria notamment d'instruire le peuple, d'ouvrir partout des écoles et d'enjoindre aux baillis « d'user de plus de modération envers les pauvres ».

Mais, l'année suivante, on voit la Vénérable Classe des pasteurs de Lausanne retomber la première dans les superstitions que l'Eglise cherchait à combattre. Parlant des sorciers, elle s'exprime ainsi : « Il n'y a que trop de réalité en la marque satanique que le diable leur imprime par atouchement ; par raison bien déduite des Saintes Escriptures et analogie de la foy, l'on en peut tirer preuve suffisante et assurée ».

Jean-Pierre-Moïse Loup croyait il aux sorciers ? Tout censé qu'il fût, les histoires effroyables que lui rapportent des gens dignes de foi, ne laissent pas que de l'ébranler. Il les transcrit sans omettre le moindre détail, dit l'étonnement où elles le plongent, la tristesse qu'il en ressent, mais ne se charge pas de les expliquer et encore moins de les réfuter. Ce soin, il l'abandonne à son ami le chirurgien Jolivet, avec lequel il s'entretient fréquemment de ces choses troublantes, et, laissant le lecteur décider lui-même, il consigne dans ses Mémoires, avec la fidélité du plus impartial des chroniqueurs, les raisons qui empêchent Jolivet de voir l'œuvre du diable

dans des manifestations qui ne relèvent que de la pathologie. On verra dans un dernier article l'avis de cet homme éclairé.

Massacreur pour rire. — C'était un des derniers jours de la chasse, qui vient de se fermer. Un de nos chasseurs rentre bredouille.

— C'était bien la peine, lui dit sa femme, de se lever ce matin avec une humeur massacrante : tu n'as rien massacré du tout !

Lo tsâno bornu.

Vo cognessai bin l'histoire de ce Lunau, qu'avai onna faux que copève lè bornè ein sciein. Vouaquiè onco n'autr'histoire dâo mimo coo.

On iadzo cé Lunau avai misâ on gros tsâno que sé trovâvè bornu âo coutset dè la fonda tanquêt âo bas, que l'étâi coumeint onna tiesse dè peindule, dè manière que quand la voliu montâ dessu po l'ébrantsi et l'ai mettrè la corda po lo teri avau, mon Lunau vint tchâdrè drâi dein lo perte dè la fonda qu'on n'a jamais su adrâi coumeint la pu frou dè lè dedein què grandteimps après.

Quand son frarè lo lei ya demandâ, Lunau a répondu que se n'avai pas pu allâ queri onna détrô po fèrè on perte po sailli, lâi sarâi adé.

J. E.

Du tac au tac. — M.^{me} a reçu une lettre anonyme, très injurieuse. Il la montre à un ami et lui demande ce qu'il doit faire.

— Ma foi, répond ce dernier, à ta place, je lui répondrais sur le même ton.

NOEL.

Voici Noël ! Un triste Noël, puisque la guerre dure toujours, avec toutes ses horreurs, avec tous ses deuils, avec toutes ses misères, et que rien encore ne permet d'en présager la fin.

Quelle dérision, pourtant, avec la signification religieuse de cette fête, qui se résume dans cette sublime parole annonçant la venue du Christ : « Paix sur la terre et bienveillance envers les hommes ! »

Mais Noël est là tout de même, et sa belle prophétie, profanée aujourd'hui par les hommes, reprendra un jour tout son éclat. Elle triomphera. Noël la grande fête universelle, qui groupe autour de l'âtre, où brûle la bûche consacrée, ou bien autour du sapin étincelant de lumières, petits et grands, Noël est là avec toutes ses traditions, si touchantes ou si originales.

Rappelons-en quelques-unes, de ces traditions, parmi celles qui ont trait à notre pays, d'autant qu'elles nous donnent occasion de rappeler du même coup les *Légendes des Alpes vaudoises*, ce livre du regretté Alfred Cérésolo, qui devrait être sur la table de toute famille vaudoise et qu'a illustré avec art Eugène Burnand.

C'est à ce livre, nous le recommandons à nos lecteurs, que nous empruntons ces quelques détails sur Noël dans notre pays, religieusement recueillis par l'auteur et sauvés ainsi d'un menaçant oubli.

¹ Payot et Cie, éditeurs, Lausanne.

¹ Extrait des articles sur la sorcellerie à Rougemont, publiés il y a près d'une année par le *Progrès* de Château-d'Oex.